

AUSSI DANS CE NUMÉRO



Page 2
Rapport Castonguay :
loin d'être mis au
rancart

Page 2
Le SISP se porte à
la défense du système
de santé public

Page 3
Trois mythes
entretenus par le
rapport Castonguay



Page 4
La réingénierie
se poursuit dans la
fonction publique

Page 4
Thomas Morissette,
ingénieur forestier

Page 4
Un plan d'action
du SPGQ

Depuis la création du SISP, en février 2005, nous avons travaillé à créer, au sein de nos organisations respectives, une dynamique nouvelle basée sur la collaboration et la solidarité intersyndicale. Nous avons fait le pari qu'il était possible de travailler ensemble, malgré nos différences et nos identités propres. Au fil des mois, nous avons démontré que cette vision de l'action syndicale n'avait rien d'utopique et que, bien au contraire, elle nous permettait d'être plus forts et plus efficaces pour défendre nos membres et les services publics qu'ils offrent à la population.

L'ESPRIT DU SISP DOIT SE PROPAGER JUSQU'À LA BASE DE NOS ORGANISATIONS

Cet esprit qui anime les dirigeants et les équipes de travail du SISP doit maintenant se propager aux différents paliers de nos organisations, de telle sorte que l'ensemble de nos 300 000 membres en soient eux-mêmes imprégnés. Notre volonté de nous serrer les coudes doit être contagieuse et inspirer l'ensemble des travailleuses et des travailleurs des services publics dans leurs milieux de travail. Il faut en arriver à se sentir solidaires les uns des autres, et ce, peu importe que l'on soit du secteur de la santé, de l'éducation ou de la fonction publique.

Plan d'action

C'est pourquoi le nouveau plan d'action triennal du SISP porte une grande attention à renforcer les liens entre les membres de nos organisations et, par le fait même, à les inciter à participer davantage à nos actions concertées. À cet égard, nous souhaitons mettre sur pied, dans les prochaines semaines, un réseau régional d'action / mobilisation, dont le mandat sera d'alimenter et de soutenir les actions du SISP. D'ailleurs, comme nous l'avons fait pour le dossier de la santé ou pour celui de la loi 142, nous avons bien l'intention de solliciter la participation de nos membres de façon régulière au cours des prochains mois. Évidemment, la défense des services publics et la valorisation de celles et de ceux qui y travaillent sont au cœur de ce plan d'action, qui nous conduira jusqu'à la fin de 2009.



Photo : François Beuregard

La prochaine négociation

Parallèlement à la mise en œuvre de ce plan d'action, une équipe de travail explore actuellement la possibilité que les organisations membres du SISP unissent leurs forces en vue du prochain cycle de négociation nationale, notamment en ce qui concerne la négociation de nos clauses communes, c'est-à-dire les salaires, les primes, les droits parentaux, la retraite et les disparités régionales. À cet égard, les membres de l'équipe de travail étudient également les principes qui devraient baliser une telle alliance. Il s'agit, bien entendu d'un enjeu et d'un défi de taille. Il est impératif que ces discussions et échanges fournissent des réponses satisfaisantes aux préoccupations de chacune de nos organisations si nous voulons présenter un front uni et solidaire devant le gouvernement employeur lorsque viendra le temps de négocier nos conventions collectives.

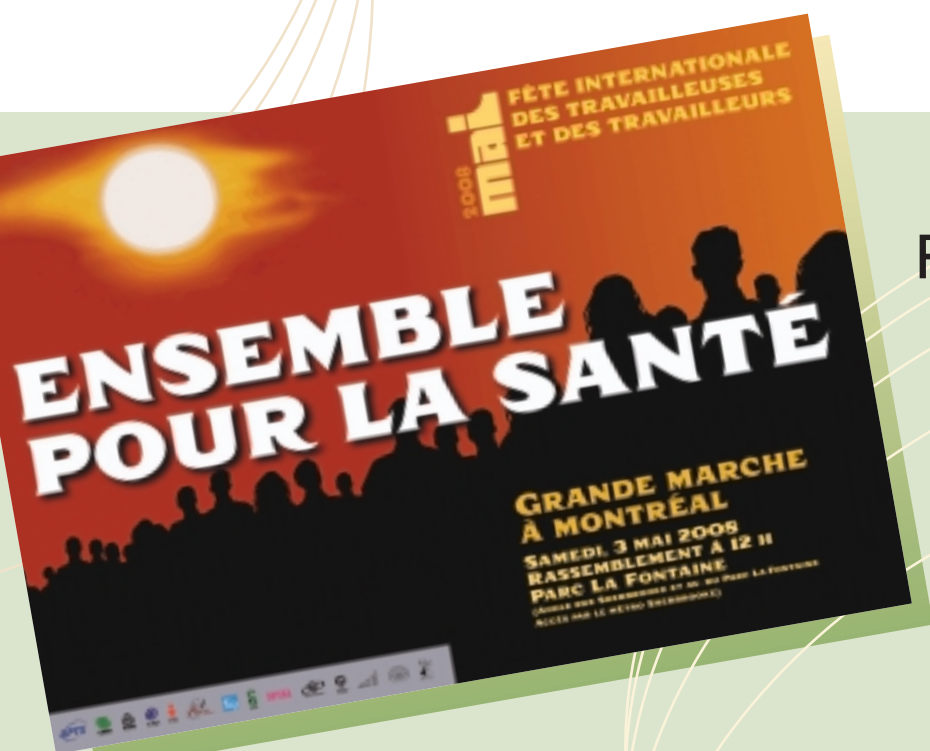
En ce sens, l'engagement de nos organisations constitue un point

central de la démarche. Il faut que cet engagement soit concret et perceptible par les membres de chacune de nos organisations. Ainsi, les mécanismes reliés à la négociation seront crédibles non seulement aux yeux des membres de chaque organisation, mais aussi aux yeux de la partie patronale. À cet égard, nos instances sont présentement consultées et les discussions se poursuivent.

Consolider notre action

Nous invitons donc l'ensemble des membres regroupés au sein du SISP à participer concrètement à la mise en œuvre de notre plan d'action. Il n'y a pas de petit geste qui soit inutile, c'est plutôt l'addition de ces derniers qui fera notre force. La participation de chacun et de chacune d'entre nous est donc essentielle à la réussite de nos actions et à la construction de notre rapport de force.

*Les présidentes et les présidents
des organisations membres
du SISP*



Rendez-vous à Montréal, le 3 mai 2008

Le SISP invite ses 300 000 membres, accompagnés de leur famille et de leurs amis, à participer à la Grande marche, qui se tiendra à Montréal, le 3 mai prochain, afin de souligner la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs.

Il s'agit d'une occasion à saisir pour rappeler au gouvernement Charest toute l'importance que nous accordons à nos services

publics et à ceux et celles qui y travaillent. Le thème de cette année, « Ensemble pour la santé », s'inscrit d'ailleurs en droite ligne avec les actions menées par le SISP au cours des derniers mois afin de défendre notre système de santé public.

Pour plus de renseignements, contactez la structure locale de votre syndicat.



DOSSIER SANTÉ

Rapport Castonguay : LOIN D'ÊTRE MIS AU RANCART

L Le 19 février dernier, alors que les recommandations du rapport Castonguay venaient d'être rendues publiques, Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, laissait croire que ce rapport allait être rapidement mis au rancart. Pourtant, quelques heures plus tard, monsieur Couillard nuançait ses propos, rectifiait ses dires et même, effectuait un virage à 180 degrés sur certaines de ses positions. Cette volte-face du ministre ne laisse présenter rien de bon et il faudra être extrêmement vigilant dans les semaines et les mois à venir afin de protéger le système de santé public du Québec.

Alors que l'encre ayant servi à l'impression du rapport Castonguay était à peine sèche, la conférence de presse tenue par le ministre Couillard ne laissait pas beaucoup de chance quant à la durée de vie des différentes recommandations du groupe de travail. Financement par la taxe de vente du Québec (TVQ), contributions versées par le patient, mixité de la pratique médicale, etc. sont au lot des recommandations que le ministre de la Santé semblait vouloir écarter. Les seuls commentaires positifs étaient réservés aux recommandations touchant la productivité et la performance. N'était-ce que de la poudre aux yeux afin d'endormir les détracteurs du privé en santé? Tout porte à croire que oui.

Cinq nouveaux chantiers

Le 11 mars dernier, le ministre Couillard annonçait déjà que plusieurs recommandations comprises dans le rapport allaient être mises en application, et ce, dès cette année. Ainsi, il met en place cinq chantiers de travail et d'implantation. Ces chantiers visent, entre autres, l'accès aux médecins de famille, la décentralisation, les ressources humaines, la performance et la création de



Photo : Sandra Gagné

● Le 20 février dernier, devant l'hôtel montréalais où Claude Castonguay présentait une conférence devant des gens d'affaires, une importante délégation du SISP s'est jointe à des centaines d'autres manifestants pour rappeler l'attachement des mouvements communautaire et syndical à un système de santé public.

l'Institut national d'excellence en santé. On peut facilement questionner l'utilité de plusieurs de ces chantiers. Par exemple, celui visant un meilleur accès aux médecins de famille. Pourquoi vouloir mettre en place d'autres projets pour tester de nouvelles formules d'accès alors que les Groupes de médecine familiale (GMF) commencent tout juste à prendre leur envol? Ne pouvons-nous pas concentrer les énergies et les sommes d'argent afin de consolider les GMF?

De plus, il semble que Philippe Couillard et Claude Castonguay aient plusieurs affinités puisque le gouvernement a choisi monsieur Castonguay afin de présider le chantier qui supervisera la création de l'Institut national d'excellence en santé. C'est un secret de Polichinelle que monsieur Castonguay prône un rôle accru du privé en santé ainsi que la contribution financière des usagers. Les recommandations du rapport allaient d'ailleurs dans ce sens.

Le droit de changer d'idée

Un peu plus de deux mois se sont écoulés depuis les premières déclarations du ministre Couillard et, aujourd'hui, on peut affirmer que ce dernier ne rejette formellement que l'une des 37 recommandations, soit la hausse de la TVQ. Monsieur Couillard a déjà revendiqué, par le passé, « le droit de changer d'idée ». En effet, il ne se gêne généralement pas pour le faire et, dans le cas du rapport Castonguay, il n'aura jamais si bien dit!



Photo : Stéphanie Caron

● Les porte-paroles du SISP ont rencontré les médias pour commenter le rapport Castonguay.



● Les organisations membres du SISP ont participé activement à une manifestation réunissant plusieurs milliers de personnes à St-Sauveur, le 5 novembre 2007.



● L'opération de distribution de quelque 200 000 tracts s'est étalée sur plusieurs jours au début du mois de février.



● Tôt le matin du 19 février dernier, un comité d'accueil syndical attendait les médias venus prendre connaissance du rapport Castonguay.

LE SISP SE PORTE À LA DÉFENSE DU SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC

À Au début du mois de novembre 2007, des dirigeants des secteurs public et privé du domaine de la santé des pays industrialisés se réunissaient derrière des portes closes à Saint-Sauveur dans le but de discuter de stratégies de financement des systèmes de santé. Indignées du manque de transparence entourant cette rencontre pourtant axée sur un sujet qui préoccupe l'ensemble de la population, les organisations membres du SISP ont participé activement à une manifestation réunissant plusieurs milliers de personnes le 5 novembre. L'opération santé était lancée!

Sensibilisation tous azimuts

Dans le cadre des actions de sensibilisation menées par le SISP afin de contrer les diverses mesures tendant à accroître le recours au secteur privé dans le système de santé, les cinq organisations syndicales ont convenu de recourir à trois outils de communication destinés à leurs membres et à la population en général.

Ainsi, afin de mobiliser les effectifs syndicaux, une carte postale à signer, adressée au premier ministre Jean Charest, a d'abord été distribuée dans tous les milieux de travail rejoints par le SISP (santé, éducation, fonction publique).

Pour rejoindre le grand public, un tract résumant les enjeux des travaux du Groupe de travail sur le financement du système de santé a ensuite été produit. L'opération de distribution de quelque 200 000 tracts s'est étalée sur plusieurs jours au début du mois de février, à Québec, à Montréal et dans au moins dix autres villes, de manière à couvrir la majorité des régions du Québec. Réunissant des représentants des cinq organisations syndicales, les équipes régionales ont procédé à la distribution devant les stations de métro, sur les pare-brises d'autos et aux sorties des centres commerciaux et de centres sportifs, en invitant les gens à réfléchir aux conséquences d'un retour à l'époque où les services de santé n'étaient pas universellement couverts par l'assurance maladie.

Parallèlement, un clip intitulé « Monsieur Charest, êtes-vous malade? », qui présente les arguments en faveur du maintien d'un système public de santé et dénonce le mythe voulant que le privé puisse régler tous les problèmes d'accès en santé, a été mis en ligne sur le site YouTube pour une diffusion de type viral.

Castonguay contesté

Le jour même de la sortie du rapport du Groupe de travail sur le financement du système de santé présidé par Claude Castonguay, anticipant l'annonce de différentes formes de privatisation, les responsables du SISP se sont déplacés à Québec pour tenir deux activités. Dans un premier temps, tôt le matin du 19 février, un comité d'accueil attendait les médias venus prendre connaissance du rapport. Quelque 15 000 cartes postales signées adressées au premier ministre y tenaient lieu de fond de scène pour les entrevues réalisées avec les présidentes et présidents des organisations membres du SISP. Ensuite, alors que débutait la conférence de presse du Groupe de travail, les cartes postales ont été transportées à l'aide de chaises roulantes jusqu'à l'Assemblée

nationale, où elles ont été remises à un représentant du premier ministre. Dans un deuxième temps, en début d'après-midi, les porte-paroles du SISP ont tenu une conférence de presse pour livrer à chaud leurs réactions préliminaires aux propositions contenues dans le rapport Castonguay et exiger de Philippe Couillard un non ferme à davantage de privé en santé.

Quelques jours plus tôt, les dirigeants du SISP avaient dénoncé la promesse de dévoiler en premier devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain les conclusions du comité Castonguay, forçant le gouvernement à rendre le rapport public avant la tenue de la conférence annoncée sous le titre « En avoir pour son argent ». Devant l'hôtel montréalais où se tenait cette conférence le 20 février, une importante délégation du SISP s'est jointe à des centaines d'autres manifestants pour rappeler l'attachement des mouvements communautaire et syndical à un système de santé public et témoigner de leur désapprobation à l'endroit des principales recommandations du rapport Castonguay.

TROIS MYTHES entretenus par le rapport Castonguay

1 MYTHE # 1

Les coûts de notre système de santé public explosent

À plusieurs endroits, les auteurs du rapport Castonguay écrivent que « les dépenses publiques consacrées à la santé croissent plus rapidement que la richesse collective et les revenus de l'État ». Ils prédisent que cette situation devrait aller en empirant si un sérieux coup de barre n'est pas donné.

La réalité est bien différente. Il n'existe pas d'escalade des coûts liés à la santé comme les adversaires du système public le prétendent. Selon les données de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), si l'on tient compte de l'ensemble des sommes investies dans les programmes gouvernementaux, la part affectée à la santé est passée de 30 % à 38 % entre 1976 et 2006. Par contre, l'essentiel de cette augmentation a eu lieu au cours de la dernière décennie, période au cours de laquelle les recettes de l'État ont diminué de plus de cinq milliards de dollars à la suite de baisses d'impôt. Ainsi, l'augmentation du pourcentage du budget provincial alloué à la santé est bien plus attribuable à une diminution des subsides gouvernementaux qu'à une hausse des coûts en santé.

2 MYTHE # 2

L'intervention du privé permettrait de mieux contrôler le coût de la santé

Les défenseurs du recours au privé pour sauver notre système de santé invoquent continuellement le même argument. Selon eux, il faut briser le monopole du public pour laisser entrer la concurrence du privé, ce qui nous assurerait de payer moins cher pour recevoir les mêmes services.

La réalité est bien différente. Il faut savoir que le privé est déjà très présent dans notre système de santé et que les coûts liés à ce secteur augmentent sans cesse. En effet, depuis 25 ans, la proportion des coûts associés aux services hospitaliers et aux médecins, que contrôle pleinement le gouvernement, est en diminution constante étant passée de 63 % en 1980 à 45 % en 2005. À l'inverse, les autres dépenses publiques en santé, entre autres celles associées aux médicaments, dont les coûts sont davantage contrôlés par l'industrie privée, ont connu une progression importante, passant de 37 % à 55 % en 2005.

3 MYTHE # 3

Le vieillissement de la population entraînera des conséquences dramatiques pour le système de santé

Déjà en juillet 2005, le rapport Ménard prédisait qu'en 2030, on ne comptera plus que deux travailleurs pour chaque retraité. La conclusion : il n'y aura alors plus suffisamment de travailleurs pour soutenir une population vieillissante et nécessitant plus de soins.

La réalité est bien différente si l'on se livre à un calcul plus complet, en comptabilisant l'ensemble de la population dépendante (soit les aînés et les autres personnes inactives, notamment les enfants et les jeunes) plutôt que de considérer uniquement la hausse du nombre des personnes âgées de 65 ans et plus. On constate alors que l'augmentation du nombre des aînés sera en partie contrebalancée par la diminution du nombre de jeunes. Ainsi, la réduction du ratio travailleurs/dépendants (qui passera seulement de 1,8 à 1,3) est bien moins catastrophique qu'on veut nous le faire croire en mettant uniquement en évidence le ratio travailleurs/retraités.

LA RÉINGÉNIERIE SE POURSUIT DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Conscient que la privatisation des services publics et le démantèlement de l'État nuisent à sa popularité auprès de l'électorat, le gouvernement Charest préfère agir dans l'ombre et procède actuellement à plusieurs privatisations derrière des portes closes et sans véritable débat public.

Au nombre des organismes actuellement soumis à un processus de privatisation, on compte le Réseau national intégré de radiocommunication (un réseau de télécommunication hautement stratégique pour la sécurité nationale), le Centre de gestion de l'équipement roulant (un organisme responsable de la gestion de la flotte de véhicules du gouvernement), le Centre de signalisation (un organisme responsable de la fabrication des panneaux routiers), la Reprographie gouvernementale et l'organisme Fourniture et ameublement du Québec. Certaines informations laissent également entendre que le volet informatique du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pourrait faire l'objet d'une privatisation.

La Loi sur la fonction publique

Par ailleurs, sans être privatisés, certains organismes ou services pourraient être sortis du giron de la Loi sur la fonction publique, comme le Centre de conservation du Québec (CCQ), que l'on retrouve sous la gouverne du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. D'autres le seront officiellement comme le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, relevant du ministère de la Sécurité publique, pour lequel un projet de loi a d'ailleurs été déposé l'automne dernier à l'Assemblée nationale. Il en va de même pour la Direction des structures du ministère des Transports, qui sera remplacée au printemps 2009 par l'Agence de gestion des structures routières du Québec.

Les impacts potentiels sur la qualité des services publics sont variables selon la situation. Cependant, en sortant ces organismes du giron de la Loi sur la fonction publique, le gouvernement met de côté plusieurs mécanismes qui garantissent l'imputabilité de ses employés, l'assurance d'une fonction publique impartiale et équitable, une reddition de comptes, un processus d'embauche démocratique, etc. De plus, avec la multiplication des agences hors fonction publique, on assiste à une déresponsabilisation des décideurs politiques au profit de conseils d'administration oeuvrant dans l'ombre et dont les

membres sont très souvent nommés en fonction de leurs allégeances politiques.

Des impacts concrets

Le *modus operandi* du gouvernement pour faire croire à la population qu'il réduit les dépenses de l'État semble être toujours le même : imposer des contraintes insupportables aux ministères et organismes, au nom de principes de saine gestion, et forcer ainsi l'organisme ciblé à se rendre à l'idée que les seules solutions à ses problèmes se trouvent dans le recours à la sous-traitance, à la sortie de la fonction publique ou à la privatisation.

Par exemple, le Centre de conservation du Québec, que le gouvernement envisage de transformer en société d'État, a choisi cette année de procéder à une diminution de son offre de services gratuits aux musées pour favoriser les travaux facturés aux clients. Cela a pour conséquence de réduire le volume de restauration des collections d'État. Advenant que le CCQ devienne un organisme autonome, il devrait recourir à davantage de contrats payants pour assurer son financement. Comme les musées n'ont pas nécessairement les moyens financiers pour assumer à même leur budget la restauration des œuvres d'art, une diminution de l'offre de services gratuits pourrait compromettre les activités de conservation des collections détenues par les musées du Québec et ainsi entraîner progressivement la dégradation de notre patrimoine national.

Pour sa part, la mission du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale contribue directement aux orientations gouvernementales visant à assurer la sécurité des citoyennes et citoyens. On peut se



Les militants du SFPQ ont tenu, en février dernier, une manifestation devant les bureaux du premier ministre afin de dénoncer la privatisation de cinq organismes de la fonction publique. Au nom des autres organisations membres du SISF, Gilles Dussault, du SPGQ, et Dominique Verreault, de l'APTS, sont venus apporter leur soutien aux manifestants.

demander ce qu'il adviendra de cette mission, une fois cet organisme devenu autonome.

Enfin, dans le cas de l'informatique, les enjeux touchent directement la perte d'expertise et de contrôle de l'État. Une privatisation des services informatiques regroupés au CSPQ pourrait ainsi favoriser une main mise de plus en plus grande du secteur privé et faire en sorte que l'appareil d'État perde graduellement son expertise de pointe dans un domaine névralgique.

LE MEILLEUR DE NOUS-MÊMES!

Ingénieur forestier

LA SATISFACTION DE CONTRIBUER À LA PROTECTION D'UN BIEN COMMUN



Thomas Morissette, ingénieur forestier

publique représentés par le SPGQ, Thomas Morissette est entré au service du gouvernement du Québec en 1982, quelques années après avoir complété son diplôme d'ingénieur en aménagement forestier à l'Université Laval. Depuis plus de 25 ans, il est demeuré au service du même ministère.

Ce qui motive Thomas Morissette, c'est le sentiment de pouvoir contribuer à la protection et à la mise en valeur de la forêt québécoise. Même si c'est d'abord auprès des collectivités locales qu'il intervient, il a l'impression de mettre son expertise au service de l'intérêt de tous parce que la forêt constitue un bien public d'une valeur inestimable.

Une bonne partie de son travail est dédiée à l'information au public sur tout ce qui touche la gestion de la forêt, domaine plus complexe qu'il n'apparaît de prime abord. En effet, si l'on pense tout d'abord à la coupe du bois lorsque l'on parle des forêts, d'autres formes d'utilisation de la ressource, comme la chasse et la pêche, doivent aussi faire l'objet de réglementation. La forêt constitue un écosystème regroupant une multitude de richesses et il faut donc la considérer dans sa globalité. C'est le travail de l'ingénieur forestier de développer une vision d'ensemble

visant la protection, la conservation et l'exploitation de la forêt. De ce point de vue, le regard de l'ingénieur est combiné à l'acquisition d'une expertise de gestion qui l'amène aussi à donner divers avis concernant des projets visant l'exploitation de la forêt.

« Voir la réussite de projets locaux qui auront des retombées économiques tout en assurant la protection de la forêt représente notre récompense en bout de ligne », affirme-t-il. C'est là une source de fierté reliée au travail de Thomas Morissette. La mission du ministère étant d'assurer l'exploitation de la forêt dans une perspective de développement durable, il faut trouver le juste équilibre entre l'intérêt des collectivités, des industriels et le respect de l'environnement.

L'exemple de Thomas Morissette nous montre que la nécessité de maintenir l'intégrité des services publics est présente dans tous les secteurs, même ceux auxquels nous nous attendons le moins. Son témoignage nous permet aussi de constater qu'une part importante de la valorisation qu'il associe à son travail tient au fait qu'il sait que celui-ci est fondamental pour le maintien d'un bien commun.

Dans le contexte où le Livre vert sur la forêt vient soulever certaines inquiétudes, particulièrement s'il advenait que la mise en œuvre de la gestion de la forêt soit confiée à des organismes régionaux, l'équipe du bulletin *Force publique* a choisi de débiter sa série de portraits de travailleuses et de travailleurs des services publics par le témoignage d'un ingénieur forestier du ministère des Ressources naturelles et de la Forêt à Jonquières. Étant l'un des 17 000 professionnelles et professionnels de la fonction

Une initiative du SPGQ : UN PLAN D'ACTION POUR LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS

Le SPGQ a adopté, en février dernier, un plan d'action pour la défense de l'intégrité des services publics. Ce plan vise à dénoncer les politiques gouvernementales de restriction d'embauche pour le remplacement des effectifs, de privatisation et de recours à la sous-traitance pour la prestation de services publics. Il vise également à proposer des alternatives qui permettront de garantir la prestation de services de qualité.

Le SPGQ se consacre présentement au premier volet de son plan avec une étude portant sur la sous-dotation des postes dans les ministères et les organismes de la fonction publique. Cette étude a pour objectif de faire état des conséquences de cette mesure sur la détérioration des services publics à la population et sur la santé des professionnelles et professionnels.

FORCE PUBLIQUE

Volume 2, Numéro 1
Printemps 2008

Publication officielle du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP)

5100, boulevard des Gradins, Québec (Québec), G2J 1N4
Téléphone : 418 623-2424
Télécopie : 418 623-6109
Courriel : sisp@sfpq.qc.ca
Site Web : www.sisp.qc.net

Rédacteur en chef :

Stéphane Caron
Rédaction : Stéphane Caron, Sandra Gagné, Claude Girard, Sylvie Goupil et Chantal Mantha

Révision linguistique :

Françoise Fillion
Design graphique : Caron, Paré ass.

Impression :

Impresse 300 000 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec